

RÉPONSE (JUILLET 2016) : QUESTIONNAIRE ANNUEL DE MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS FP2020



MADAGASCAR

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/MADAGASCAR](http://www.familyplanning2020.org/madagascar)

RÉPONSE : POLITIQUE ET ENGAGEMENTS POLITIQUES

- Le plan sectoriel PF 2007-2012 et le plan stratégique de Sécurisation des Produits en Santé de la Reproduction (SPSR) 2008-2012 ont été évalués. (en décembre 2015). Actuellement, après cette évaluation, on a le plan stratégique intégré PF/SPSR 2016-2020 qui est disponible (en avril 2016).
- C'est sur la base de ce plan stratégique intégré PF/SPSR 2016-2020 réactualisé, que le Plan d'Action National Budgétisé a été élaboré (en 2016). Et on est encore entrain d'élaborer le PANB, pour le niveau central c'est déjà fait, et on va faire prochainement celui des régions.
- Dans les perspectives pour le 3ème trimestre on va :
 - Réactualiser le document de normes et procédures SR qui date de 2012 pour insérer le post partum, les nouvelles molécules (Implanon NXT et sayana press) etc.
 - Mettre à jour les critères d'éligibilité pour l'offre des produits contraceptifs car ne correspond plus à ce qu'on fait sur le terrain (par exemple on donne immédiatement 'implanon en post partum selon OMS pour les nouvelles mis à jour mais les outils ne sont pas encore mis à jour).
- Le gouvernement du Madagascar s'est engagé à améliorer l'accès libre des jeunes y compris les adolescents aux services de PF dans une approche conviviale :
 - L'approche sur les jeunes est multisectorielle et la coordination au niveau central pose un peu problème :
 - Le côté sensibilisation et le réseautage c'est avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
 - Le volet prise en charge c'est avec le Ministère de la Santé.
 - L'adoption de la loi PF pour l'accès libre des jeunes en PF est encore un long processus, car les observations du Ministère de la Justice sur le draft de loi qu'on a lui a soumis n'est pas en faveur des jeunes. Il faut encore beaucoup de plaidoyer à faire, et on va mettre en oeuvre les activités qu'on a mises dans le plan FP 2020 (2016- 2017) qu'on a développé à Abidjan dernièrement.
- Par rapport à l'adoption de la loi PF, ci-dessous les actions dans le plan FP2020 qu'on va mettre en œuvre :
 - Documenter les évidences en matière de santé de la reproduction (grossesses précoces à l'école, fistules, avortement provoquées, fécondité des adolescents, IST.)
 - Affiner les exposés des motifs de la loi par rapport au feedback du Ministère de la Justice
 - Réviser la loi PF sur la base des différents commentaires des parties prenantes clés et du format de loi type SR
 - Organiser des séances de plaidoyer à l'endroit des décideurs pour bâtir le consensus autour du draft de projet de loi (juristes, sociétés savantes, ONG, champions religieux, Assemblée nationale, partis politiques, commission loi, jeunes)
 - Intégration des points de vue de toutes les parties prenantes dans la loi (consultant expert juriste et un spécialiste de santé publique)
 - Organiser un atelier de validation/consensus de la loi
 - Envoyer la proposition de loi au niveau de l'assemblée nationale pour adoption et promulgation de la loi PF (session d'octobre)
 - Impression et multiplication de la loi adoptée et traduction en langues nationales
 - Elaborer les textes réglementaires et d'application de la loi
- Et actuellement on est entrain d'affiner les exposés des motifs de la loi par rapport au feedback du Ministère de la Justice.

- En 2015 une loi sur l'âge au mariage (18 ans) a été adoptée dans la lutte contre les mariages précoces.

RÉPONSE : ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Le gouvernement du Madagascar s'est engagé à augmenter chaque année d'au moins 5% le budget de l'État alloué à la planification familiale y compris l'achat des contraceptifs et l'acheminement :
 - Prochainement, on va insérer cette augmentation dans le budget de la Direction Administrative et Financière du Ministère de la Santé afin d'être voté dans la loi de finance.
 - Mais le problème c'est qu'il y a peu d'engagement qu'on peut effectuer même pour le budget de fonctionnement en général au niveau du pays.

RÉPONSE : ENGAGEMENTS CONCERNANT LE PROGRAMME ET LES PRESTATIONS DE SERVICES

- Le gouvernement du Madagascar s'est engagé à institutionnaliser la campagne nationale annuelle en planification familiale :
 - La campagne PF est déjà célébrée chaque année depuis 2012, le problème est surtout le manque de financement pour sa réalisation.
 - L'institutionnalisation n'a pas encore été effectuée.
- Le gouvernement du Madagascar s'est engagé à renforcer la mobilisation et la distribution à base communautaire en priorisant les zones non accessibles :
 - On est entrain de redynamiser la fourniture des injectables au niveau communautaire avec développement d'un guide de redynamisation pour baliser les services à base au niveau communautaire.
 - On va faire une évaluation de l'offre des injectables (dépoprovéra et sayana press) au niveau communautaire.
 - On va aussi réactualiser le curriculum de formation sur les injectables au niveau communautaire pour allouer plus de temps au stage pratique jusqu'à la maîtrise de la compétence.
- Le gouvernement s'est engagé à assurer la sécurisation et la disponibilité des produits contraceptifs incluant les produits pour la contraception d'urgence jusqu'au niveau des bénéficiaires :
 - Pour Madagascar tous les besoins en produits contraceptifs sont honorés, mais c'est l'acheminement du district vers les formations sanitaires qui pose problème.
 - Pour ce 3ème trimestre un PTF (UNFPA) a alloué un certain montant pour l'acheminement des produits en Santé de la Reproduction y compris les contraceptifs du niveau district vers les formations sanitaires.
- Le gouvernement du Madagascar s'est engagé à renforcer les plateaux techniques des formations sanitaires en PF notamment pour les méthodes de longue durée et permanentes, en mettant en exergue la PF post-abortum/post-partum :
 - Cette activité a commencé en 2015 et se poursuit actuellement. La situation est qu'on a déjà fait 5 régions depuis et en 2017 on va faire 7 régions.
 - L'activité consiste au renforcement de compétence des prestataires ensuite dotation en matériels /équipements.

RÉPONSE (JUILLET 2016) : QUESTIONNAIRE ANNUEL DE MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS FP2020



MADAGASCAR

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/MADAGASCAR](http://www.familyplanning2020.org/madagascar)

Le texte qui suit résume l'engagement pris au nom du gouvernement du Madagascar en 2015.

Objectifs

D'ici 2020, le Madagascar s'engage à

- augmenter la prévalence contraceptive à 50%
- réduire de moitié les besoins non satisfaits en planification familiale à 9%.

Politique et engagements politiques

- Réviser tous les documents cadres et législatifs pour un environnement favorable à la planification familiale
- Améliorer l'accès libre des jeunes y compris les adolescents aux services de PF dans une approche conviviale
- Rendre effective l'application de toutes les lois relatives à la planification familiale, au mariage et aux régimes matrimoniaux

Engagements financiers

- Augmenter chaque année d'au moins 5% le budget de l'État alloué à la planification familiale y compris l'achat des contraceptifs et l'acheminement

Engagements concernant le programme et les prestations de services

- Institutionnaliser la campagne nationale annuelle en planification familiale
- Renforcer la mobilisation et la distribution à base communautaire en priorisant les zones non accessibles
- Assurer la sécurisation et la disponibilité des produits contraceptifs incluant les produits pour la contraception d'urgence jusqu'au niveau des bénéficiaires
- Renforcer les plateaux techniques des formations sanitaires en PF notamment pour les méthodes de longue durée et permanentes, en mettant en exergue la PF post-abortum/post-partum.

Renforcer le partenariat et l'engagement multisectoriel public et privé en collaboration avec tous les ministères.